

Communiqué de l'association Amitié Palestine Solidarité

Dimanche 22 novembre 2015

Atteinte aux droits de l'homme: Israël interdit à Fadwa Khader de sortir des territoires palestiniens.

Israël occupe militairement la Palestine depuis 1967 et contrôle tous les accès à la Cisjordanie et Gaza.

Cette situation viole le droit international.

En effet, Israël contrôle illégalement les passages aux frontières et empêche toute liberté de circulation aux palestiniens.

Officiellement invitée en France et détentrice d'un visa de séjour accordé par le consulat de France à Jérusalem, Fadwa Khader, présidente de l'association palestinienne SunFlower a été interdite de sortie des Territoires palestiniens occupés, ce dimanche 22 novembre 2015.

Arrivée à la frontière jordanienne, Fadwa Khader a été bloquée par les militaires israéliens sans aucune explication.

C'est une atteinte grave aux droits de l'homme, à la liberté de circulation et au droit international.

Encore une fois, Israël bafoue le droit de la France d'accorder un visa d'entrée sur son territoire à une ressortissante Palestinienne.

L'association Amitié Palestine Solidarité exprime sa plus vive protestation.

Elle apporte son entière solidarité au peuple palestinien qui subit quotidiennement les violences de l'Etat d'Israël.

La France doit reconnaître, comme l'ont déjà fait 135 pays et le Parlement Français, l'Etat de Palestine, avec Jérusalem Est comme capitale.

Amitié Palestine Solidarité demande à François Hollande, Président de la République, de protester auprès d'Israël et d'agir pour la reconnaissance immédiate de la Palestine.

Contact : amitiepalestinesolidarite@outlook.fr